

MUNICIPALITÉ DE **Chartierville**

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Lundi 7 janvier 2013

Séance régulière du conseil municipal tenue au centre communautaire.

1. Ouverture de la séance :

Le maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h 00.

Sont présents : les conseillers Jacques Blain, Louis Désy, Denis Dion, Raymond Fournier et Nancy Lacroix. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme ainsi que la secrétaire-trésorière adjointe Odette Bérard sont aussi présentes.

Absence motivée : Jocelyn Poulin

13-2256

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Nancy Lacroix, appuyé par Raymond Fournier d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2012 et des deux procès-verbaux du 10 décembre 2012.
4. Adoption des revenus et dépenses.
5. Rapport du maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :

Réclamation au ministère des Transports du pourcentage (32%) des frais d'ingénieurs

Requête introductive d'instance – dossier Robert Verret

Facturation – Construction L. Lachance inc.

Tournée régionale 2013 du CERIU (centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines)

Loi sur la protection du patrimoine culturel

9. Période de questions
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

13-2257

3. Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2012 et des deux procès-verbaux du 10 décembre 2012 :

Il est proposé par Jacques Blain, appuyé par Denis Dion d'adopter les procès-verbaux mentionnés en titre. Adopté à l'unanimité.

4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Denis Dion d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2012 pour un total des dépenses d'une somme de 210 723,56 \$ et après correction, d'un total des revenus d'une somme de 72 213,51 \$. Adopté à l'unanimité.

Il est à noter que suite à la remarque de Mme Normande Landry, une erreur s'est glissée lors de la transcription des fournisseurs numéros 26 et 27 ; les déductions à la source pour Revenu Canada sont donc de 3 748,89 \$ et les déductions pour Revenu Québec de 8 288,99 \$.

5. Rapport du Maire :

M. le maire rappelle que le budget 2013 a été adopté le 10 décembre dernier.

Pour le contentieux avec St-Isidore concernant le ponceau 291 de la route Verchères, après discussion avec le maire de St-Isidore et une confirmation par courriel du directeur général, le tout devrait se régler à leur réunion du 14 janvier 2013 et par la suite des ententes claires devront être signées avec St-Isidore et Newport.

Concernant le projet de règlement sur les éoliennes, une réunion s'est tenue quelques jours avant la période des fêtes et une autre réunion devrait se tenir cette semaine alors nous en discuterons à la prochaine rencontre.

Pour ce qui est du dossier d'assainissement des eaux usées, le maire explique toutes les démarches effectuées afin d'obtenir un financement par tranches qui s'effectue par appels d'offre auprès des institutions financières ; c'est la Caisse des Hauts-Boisés qui a obtenu ce financement et le programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), selon son tableau de remboursement, devrait nous verser la première somme le 13 mars 2013.

Cependant, comme il y a d'autres travaux qui se sont effectués par la suite et comme nous n'avons pas encore les chiffres définitifs, il faudra à nouveau, avec le gouvernement, retourner en appel d'offres pour un deuxième emprunt. Dossier à suivre.

Par ailleurs nous n'avons pas encore reçu les plans tels que construits et M. Bellehumeur verra à s'adresser à l'organisme professionnel des ingénieurs si le tout ne se règle pas.

Nous attendons aussi un avis de notre avocate concernant les coûts à charger aux citoyens pour les services du réseau. Celle-ci devrait nous revenir vers la fin janvier 2013.

Et pour finir le tout, le pavillon multifonctionnel est maintenant terminé et nous en reparlerons après la réunion concernant les extras demandés. Au printemps prochain, nous verrons à finir la partie concernant la salle de bain et un espace pour le petit resto.

Rapport des comités *ad hoc* :

CIMO et CICM :

M. Fournier a reçu un appel de la CPTAQ concernant certaines informations pour le projet du centre d'interprétation de la côte magnétique ; d'autres informations étaient aussi demandées concernant le terrain et M. Fournier a référé le responsable de la CPTAQ aux propriétaires du terrain.

Pour ce qui est du rehaussement CIMO, nous attendons la décision officielle de la CPTAQ.

M. Fournier parle aussi d'une réunion qui s'est tenue au CEGEP de Sherbrooke le 11 décembre dernier qui regroupait des représentants de l'Astrolab, des chercheurs, des scientifiques, des spécialistes en éclairage extérieur, plusieurs conseillers municipaux ainsi que deux mairesses ; le tout concernait la présentation de nouveaux produits (luminaires avec del blanches) et les impacts sur la réserve de ciel étoilé et la santé ; un document est disponible à l'Astrolab.

Loisirs :

Mme Lacroix informe les membres du conseil que la prochaine date de tombée du petit journal est le 25 janvier 2013 ; elle parle aussi de son implication pour la fabrication de nouveaux panneaux publicitaires à l'entrée du village et de la patinoire.

Celle-ci informe les membres qu'un nouveau bulletin sera envoyé pour le recrutement d'un responsable pour la patinoire ; si aucune réponse n'est reçue d'ici le 21 janvier, il n'y aura pas de patinoire à Chartierville cet hiver.

Mme Lacroix parle aussi de son prochain projet qui tourne autour de la St-Valentin pour les gens de tous les âges. À suivre.

Comité sur l'immobilisation :

M. Désy parle de la réunion avec le comité immobilier et une présentation sera faite au conseil afin de voir la direction à suivre pour la réalisation ; avec le budget de cette année, l'aménagement du bord de la rivière est envisagé mais il faut auparavant se renseigner sur les démarches à suivre auprès de la compagnie NaturoLac qui pourrait nous guider dans cette réalisation.

M. Bellehumeur informe les membres qu'il a discuté avec Joanie Otis et celle-ci viendra nous présenter son rapport diagnostique au prochain comité de travail.

6. Informations, correspondance & demandes diverses :

Réclamation au ministère des Transports du pourcentage (32%) des frais d'ingénieurs :

13-2259

ATTENDU QUE la municipalité de Chartierville a effectué des travaux pour l'interception et le traitement des eaux usées ;

ATTENDU QUE la municipalité de Chartierville a signé une entente de collaboration avec le ministère des Transports pour les travaux touchant la route 257 (Protocole d'entente N° 101028) ;

ATTENDU QUE la municipalité et le MTQ ont convenu de répartir entre eux les honoraires de base de la firme Genivar sur une base de 68% pour la municipalité et de 32 % pour le MTQ (cf. factures jointes) ;

Il est proposé par Nancy Lacroix, appuyé par Louis Désy et résolu à l'unanimité que la municipalité de Chartierville approuve et recommande le remboursement par le ministère des Transports de la facture n° 201300006 au montant de 33 478,40 \$. Adopté à l'unanimité.

13-2260

Requête introductive d'instance – dossier Robert Verret :

Il est proposé par Denis Dion, appuyé par Raymond Fournier et résolu à l'unanimité que la municipalité de Chartierville donne le mandat d'entreprendre une requête introductive d'instance dans le dossier Chauffage

Robert Verret à Me. Annie Aubé de la firme d'avocats Therrien Couture.
Adopté à l'unanimité.

Facturation Construction L. Lachance inc. :

Cet item sera discuté à la fin de la réunion avec les conseillers.

Tournée régionale 2013 du CERIU (Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines) :

La secrétaire-trésorière fait lecture d'une invitation concernant le sujet en titre qui nous est envoyée par le MAMROT et qui se tiendra à Sherbrooke le 26 février 2013.

Loi sur le patrimoine culturel :

La secrétaire-trésorière informe les membres qu'il est possible pour les municipalités de demander le transfert de responsabilité quant à la protection d'un site patrimonial classé ou déclaré ou d'une aire de protection. Ce document nous est envoyé par le ministère de la Culture et des Communications.

9. Période de questions :

10. Affaires nouvelles :

11. Levée de la séance :

13-2261

La séance est levée à 20h00 par Nancy Lacroix sous la résolution 13-2261.

trésorière

Jean Bellehumeur, maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-